

## REVUE DE LA SEMAINE

Une vérité de fait, mais qui ne saurait être démontrée à priori, c'est qu'il y a un ordre surnaturel et que cet ordre existe pour l'homme. A la lumière des Saintes Ecritures nous avons vu en effet que Dieu, dans sa miséricorde et son infinie bonté, a voulu que l'homme, au terme de son épreuve, le contemplât dans sa divine essence, et qu'il trouvât dans cette vision et dans l'amour qui en jaillit, sa complète entité, sa suprême bonté. Nous, avons vu de plus que Dieu, ayant assigné une telle fin à l'homme, a dû, dans sa sagesse, élever sa nature par une transformation divine et le rendre ainsi capable de faire les actes divins exigés par la possession de cette fin. Ce que Dieu a dû faire, il l'a fait, nous l'avons encore vu. Il a orné l'âme de l'homme de la grâce sanctifiante, c'est-à-dire il l'a rendu participant de la nature divine, selon la parole de l'apôtre saint Pierre, parole qui a son commentaire dans l'admirable chant d'amour du séraphique saint François d'Assise. " Mon cœur transformé, se dépouille de lui-même pour se revêtir du Christ; mon âme, transformée en lui, est presque le Christ lui-même ! Unie à Dieu, elle devient presque toute divine; ses richesses sont au-dessus de toute grandeur; tout ce qui est au Christ est à elle; elle est reine..... O Christ ! Comme le fer rougi au feu, comme l'air pénétré des rayons du soleil perdent leur forme et leur premier aspect, ainsi mon âme est revêtue de toi par le pur amour. "

Le surnaturel, ne pouvant exister substantiellement chez l'homme, puisqu'alors l'homme serait infini comme Dieu, ne se trouve évidemment en lui que comme mode ou manière d'être, comme accident ou forme surajoutée. -Donc la grâce n'absorbe pas, ne détruit pas la nature, ne lui fait souffrir aucun dommage; loin de là, elle la suppose et la laisse subsister; mais en même temps elle l'élève et la perfectionne merveilleusement. La nature est le fondement de la grâce, lui sert de piédestal; c'est la matière que vient embellir une forme nouvelle d'une beauté divinement ravissante.

L'ordre surnaturel est le seul qui existe pour l'homme, car la vision intuitive est la seule fin qui lui soit assignée. En effet, s'il ne l'atteint pas, il tombe, selon ce que nous enseigne la foi catholique dans le plus grand des malheurs; ce qui n'aurait certes pas lieu si, après avoir manqué sa fin surnaturelle, il lui restait encore une fin purement naturelle qu'il put atteindre. D'ailleurs ce qui prouve bien qu'il n'existe pas de fin naturelle pour l'homme, c'est qu'en perdant sa fin surnaturelle par la désobéissance dont il s'est rendu coupable au Paradis terrestre, il a dû être racheté de la damnation éternelle par le sang du Verbe incarné. Donc, entrer dans l'ordre surnaturel n'est pas quelque chose de libre, de facultatif, mais de strictement obligatoire.

La grâce ne détruisant pas la nature, mais la supposant et la perfectionnant, il en résulte que l'ordre naturel tout entier est englobé dans l'ordre surnaturel, ou, en d'autres termes, que l'ordre surnaturel n'est rien autre chose que l'ordre naturel modifié, élevé, divinement perfectionné. Donc le naturel et le divin sont intimement et indissolublement unis, quoique distincts, dans l'ordre surnaturel; ils ne sauraient jamais, de quelque manière que ce soit, être séparés de fait, et quiconque tente d'opérer leur désunion va contre cette parole de l'Écriture : *Quod Deus conjunxit homo non separet*, quo l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni.

Dieu connu, aimé et possédé d'une manière surnaturelle, étant la fin dernière de l'homme, il s'en suit que l'homme, obligé de tendre constamment vers sa fin, doit agir en tout surnaturellement, selon cette parole de l'apôtre : " *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque*

*autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu,* " paroles qui, au sentiment de tous les Pères, selon que l'affirme saint Alphonse de Liguori, renferme non pas un simple conseil, mais un véritable précepte. Saint Thomas, entre autres docteurs, n'hésite pas à dire que si Dieu est la fin dernière de l'homme, c'est un devoir pour celui-ci de lui rapporter tous ses actes, sans en excepter aucun, fut-il insignifiant en apparence. L'hérésiarque Pélagé, combattant la doctrine catholique de la grâce, disait en se moquant : " Ecoutez, je vous prie, écoutez l'abominable doctrine qu'on soutient : si je veux m'occuper d'un doigt, remuer la main, m'asseoir, me tenir debout, marcher, aller de côté et d'autre, cracher même, j'aurai toujours besoin du secours de Dieu. " Saint Jérôme lui fit la réplique suivante : " Ecoute à ton tour, ingrat et même blasphémateur, ce que t'enseigne l'apôtre : soit que vous mangiez, dit-il, soit que vous buviez, etc., faites tout pour la gloire de Dieu. " D'après ces paroles, saint Jérôme déclare évidemment que la plus petite de nos actions, même celles qu'on pourrait regarder comme animales, doivent toutes être faites surnaturellement.

Il est ici question de l'homme chrétien seul et non de l'infidèle qui, n'ayant pas reçu le baptême et se trouvant placé par conséquent hors de l'ordre surnaturel, n'est pas tenu *hic et nunc* d'agir conformément aux exigences de cet ordre. Mais il y a obligation pour lui d'y entrer lorsqu'il le connaîtra, et, en attendant que Dieu lui fasse la grâce de l'éclairer, il est tenu de ne point mettre obstacle à cette grâce, et par conséquent de tendre par tous ses actes vers Dieu connu naturellement, c'est-à-dire comme auteur de la nature et de tout bien naturel. Le bien naturel, qu'opère l'infidèle, n'est donc pas un péché, comme l'ont prétendu quelques-uns; cependant il n'est méritoire d'aucune grâce surnaturelle non plus que de la vie éternelle. Quant à l'homme chrétien, sa condition est bien différente; il pèche, lui, s'il ne veut agir que conformément à la raison, d'une façon toute naturelle, car le bien qu'il opère alors n'est pas ordonné par rapport à la fin surnaturelle à laquelle il est obligé de tendre.

Ainsi donc, quoique pris en eux-mêmes et considérés indépendamment du sujet qui les produit et du motif qui les détermine, il y ait des actes indifférents, c'est-à-dire ne revêtant ni bonté ni malice morale, cependant il n'en existe aucun de cet espèce, si on les considère dans l'individu qui agit : ils sont ou bons ou mauvais, " Il faut se garder, dit saint Augustin, d'imiter les philosophes en disant comme eux qu'il y a des actes qui tiennent le milieu entre le bien et le mal, qui ne sont comptés ni parmi les bonnes œuvres ni parmi les mauvaises. "

Les actes, par lesquels l'homme doit se mettre en rapport avec sa fin dernière et arriver enfin à sa possession pleine et entière, procèdent ou de son intelligence ou de sa volonté. Par son intelligence, il adhère à la vérité; par sa volonté, il veut le bien et l'exécute. Or, comme l'homme a une fin absolument surnaturelle, il est donc obligé d'une obligation stricte; par cela même qu'une rigoureuse proportion est exigée entre les moyens et la fin, d'avoir foi en des vérités d'un surnaturel absolu, vérités au-dessus de son intelligence et que la révélation seule peut lui faire connaître. Un secours spécial et divin, qu'on nomme grâce actuelle, lui rend possible et même facile la foi en ces vérités. Donc encore l'homme a pour règle de sa volonté des préceptes surnaturels; incapable de les accomplir par ses propres forces, il les accomplira facilement avec le secours de la grâce actuelle. Il devra en outre respecter toutes les vérités et tous les préceptes de l'ordre naturel, car ces vérités et ces préceptes, comme on l'a déjà dit, sont englobés dans l'ordre surnaturel et lui servent de fondement.

C'est en effet à l'aide des lumières de la raison naturelle que nous constatons et démontrons l'existence des vérités révélées,